

Expérimentation « Territorialisation de la production de logements »

Présentation du chantier 3 : Dynamiser les filières de production

La Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité a lancé début novembre 2015 une démarche de travail sur la territorialisation de la production de logements afin d'améliorer le dispositif Etat – collectivités territoriales pour une meilleure adéquation entre offre et demande. Cette démarche est menée avec l'appui du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

Au-delà de la DHUP et du SGMAP, cette démarche mobilise deux régions désignées « pilotes » pour contribuer à ces travaux et expérimenter les recommandations qui seront préconisées : la Région Pays de la Loire et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Un des chantiers de cette démarche vise à **améliorer la production de logements en levant les freins divers qui pèsent sur les filières de production territoriales**. Il s'agit concrètement :

1. de recueillir votre avis et votre retour d'expérience sur les mesures existantes visant à dynamiser les filières de production de logements et à simplifier les démarches ;
2. d'identifier avec vous les obstacles à la production de logements tout au long de la filière ;
3. de proposer de nouveaux leviers à mettre en œuvre pour accélérer la production de logements en France.

Ces travaux s'inscrivent dans une **démarche collaborative**, gage d'efficacité, qui associe l'ensemble des parties prenantes : les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les acteurs de la filière de production de logements (dont les promoteurs social et privé, les aménageurs, les constructeurs de maisons individuelles, etc.) ainsi que les acteurs de la connaissance des marchés locaux de l'habitat (agences d'urbanisme, Adil, etc.).

Les travaux se dérouleront entre novembre 2015 et mai 2016, autour de trois temps forts :

- **Novembre – décembre 2015 : réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif des filières de production** et bilan de l'ensemble des mesures et outils déjà mis en place pour faciliter et accélérer la production de logements ;
- **Janvier – avril 2016 : identification des freins à la production de logements et de nouveaux leviers associés ;**
- **Avril – mai 2016 : élaboration d'un plan d'actions** issu des travaux.

Dans cette perspective, les modalités d'échanges que nous vous proposons sont les suivantes :

- la **réponse à un questionnaire en ligne** sur les mesures et outils existants ;
- des **entretiens bilatéraux** qui viseront à compléter le bilan des mesures et outils existants et à dresser un diagnostic du fonctionnement actuel des filières territoriales ;
- la **participation à trois ou quatre ateliers de travail** sur les freins existants et sur les leviers à mettre en œuvre à la DREAL

Expérimentation « Territorialisation de la production de logements » - Calendrier et démarche de travail du chantier 3 « Dynamiser les filières de production »

